



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 75009

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fait que, dans les dérives pointées du doigt par la Cour des comptes, soit dénoncé le manque ou l'inefficacité du contrôle d'assiduité pour les bourses étudiantes. Selon un décret de 1951 cité par la Cour des comptes, l'obligation d'assiduité est la contrepartie du bénéfice des bourses. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour remédier à cette inégalité de traitement entre les boursiers et à cette situation qui encourage les fraudes.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75009

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1435

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)